

AVIS

Les détenus ne peuvent écrire qu'à leurs proches parents et tuteurs, et seulement, fois par mois, à moins de circonstances exceptionnelles, ils peuvent être temporairement privés de correspondance.

Ils ne doivent parler que de leurs affaires de famille et de leurs intérêts privés. Il leur est interdit de demander ou de recevoir des aliments ou des timbres-poste. Ils ne peuvent envoyer ou recevoir des secours que sur l'autorisation expresse du Directeur : les secours en argent doivent leur être adressés soit en billets de banque par lettres chargées, soit en mandats-poste au greffier-comptable, les secours en nature ne peuvent consister qu'en menus objets de corps, comme gilets de flanelle, tricots et chaussettes, à la condition que ces objets soient de couleur blanche, cachou ou gris clair.

La correspondance est lue, tant au départ qu'à l'arrivée, par l'administration qui a le droit de retenir les lettres.

Les familles peuvent adresser leurs lettres au Directeur, mais elles ne doivent recourir à aucun autre intermédiaire.

Les visites ont lieu au parloir, fois par semaine, le

les visiteurs doivent être munis d'une pièce constatant leur parenté.

Les timbres, cartes postales illustrées seront rigoureusement refusés pour l'habiller, et ce n'est pas de la bonne marchandise, plus la vie est chère et plus il y a diminution de valeur marchandise, je pense que vous trouverez quand même quelque chose à seller sur cher pour tenir le coup jusqu'à la fin de cette misère, elle me dit qu'elle a des nouvelles de Clément vous leur dirais bien le bonjour ainsi de ma part, vous devez avoir passé la journée de St Vincent assez agréablement. vu qu'il fait un charmant temps. ce mois-ci j'ai trouvé le temps passé assez vite nous voilà bientôt à la chandeleur les poules vont pondre vous aurez des œufs pour faire de bonne petite crêpe dans la chemise, c'est toujours amusant quand l'on peut le faire, toi Dédé tu dois avoir terminés de façonner ton bois, à présent voilà le beau temps il va falloir trier les vignes. et aussi jardiner. j'espère que vous m'avez envoyé un colis, vous m'avez plus longtemps à présent à m'envoyer, toujours bon espoir sa vient Dédé tu diras bien le bonjour à ta tante de ma part et quelle souhaite le bonjour à Maurice espérons que sa sera sa dernière hiver, il fait surment plus froid qu'en France, vous me direz si vous recevez bien mais cette je vous écrits toute la semaine 1 lettre à maman et une pour vous deux, je pense que vous allez vous arranger pour toucher l'allocation, et j'ai écrit à ta mère quelle demande ma carte à Châlons. ou un certificat par lequel je ne touche pas de tabac et le numéro de mon ancienne carte, si il donne pas l'ancienne, je pense que ma lettre vous trouveras toujours très gentils, et surtout il faut être bien avec le monde poli, et parler souvent, quand vous trouvez à parler, il ne faut pas être fier n'y jaloux, des autres. Embarrassez bien votre mère pour moi bonjour aux bons amis les filles mettent 10 jours pour venir celle de Li était du 18 votre père qui vous embrasse et qui vous aime à l'instant même. je

(*) Maison d'Orret Châlons 1/2 Marnes

Le 25 janvier

1944

Nom et prénoms : Langeron Jean André

N° d'écrou : 4445

Atelier : 115 Détenu politique

Ebous Dédé et Li

Aujourd'hui mardi 25 janvier je viens de recevoir une lettre de Gisèle qui m'a fait plaisir d'avoir de vos bonnes nouvelles, tant que moi ça va toujours à peu près, espérons que d'ici quelques temps ça ira beaucoup mieux, vous devez avoir reçu le petit colis car mon camarade à eu parler avec sa femme et il me dit que vous lui avait écrit que vous l'aviez reçu je suis content ce n'est pas grand chose mais surtout il faut le conserver, Gisèle me dit aussi que vous aviez été à Blois et que vous n'avez rien trouvé à acheter qui vous allait, je pense bien que c'est très difficile aujourd'hui pour habiller, et ce n'est pas de la bonne marchandise, plus la vie est chère et plus il y a diminution de valeur marchandise, je pense que vous trouverez quand même quelque chose à seller sur cher pour tenir le coup jusqu'à la fin de cette misère, elle me dit qu'elle a des nouvelles de Clément vous leur dirais bien le bonjour ainsi de ma part, vous devez avoir passé la journée de St Vincent assez agréablement. vu qu'il fait un charmant temps. ce mois-ci j'ai trouvé le temps passé assez vite nous voilà bientôt à la chandeleur les poules vont pondre vous aurez des œufs pour faire de bonne petite crêpe dans la chemise, c'est toujours amusant quand l'on peut le faire, toi Dédé tu dois avoir terminés de façonner ton bois, à présent voilà le beau temps il va falloir trier les vignes. et aussi jardiner. j'espère que vous m'avez envoyé un colis, vous m'avez plus longtemps à présent à m'envoyer, toujours bon espoir sa vient Dédé tu diras bien le bonjour à ta tante de ma part et quelle souhaite le bonjour à Maurice espérons que sa sera sa dernière hiver, il fait surment plus froid qu'en France, vous me direz si vous recevez bien mais cette je vous écrits toute la semaine 1 lettre à maman et une pour vous deux, je pense que vous allez vous arranger pour toucher l'allocation, et j'ai écrit à ta mère quelle demande ma carte à Châlons. ou un certificat par lequel je ne touche pas de tabac et le numéro de mon ancienne carte, si il donne pas l'ancienne, je pense que ma lettre vous trouveras toujours très gentils, et surtout il faut être bien avec le monde poli, et parler souvent, quand vous trouvez à parler, il ne faut pas être fier n'y jaloux, des autres. Embarrassez bien votre mère pour moi bonjour aux bons amis les filles mettent 10 jours pour venir celle de Li était du 18 votre père qui vous embrasse et qui vous aime à l'instant même. je

Les familles qui adresseront leurs lettres au Directeur devront mettre celles destinées aux détenus sous une seconde enveloppe portant le nom et le numéro du destinataire.

Désignation de l'établissement.

a bientôt voyez vous

qui est fait tout cela à Blois et Melun